



earth
LAW CENTER



GARN
YOUTH HUB

"Les jeunes et le mouvement des Droits de la Nature: changer de paradigme pour toutes les générations futures"

Une déclaration écrite par Earth Law Center et le pôle jeunesse de l'Alliance Globale des Droits de la Nature, en collaboration avec les participants aux sessions en ligne

Nous, les jeunes réunis au premier Sommet mondial de la jeunesse de l'UICN (du 5 au 16 avril 2021), avons participé à l'apprentissage collectif et au partage des connaissances, pour nous unir autour de nos objectifs communs et exiger le changement.

Les jeunes détiennent des capacités uniques et tenaces pour faire évoluer le paradigme anthropocentrique actuel vers un avenir dans lequel les humains existent en harmonie avec l'ensemble de la communauté Terre.

Les jeunes sont nés dans un monde surchargé de pollution et dans lequel les cycles de vie de la Terre sont menacés par des crises croissantes telles que le changement climatique, la perte de biodiversité et la pandémie mondiale du COVID-19.

Nous reconnaissons qu'en dépit de normes et de conventions internationales de plus en plus nombreuses, les objectifs de conservation n'ont pas été atteints et les actions sont insuffisantes pour prévenir toute dégradation et pollution supplémentaires.

Nous reconnaissons que le bien-être et la survie de l'humanité dépendent du maintien, de la conservation, de la préservation et du rétablissement de la santé de la biosphère et de ses systèmes et composants écologiques constitutifs.

Nous reconnaissons que les êtres humains font partie de la Terre Mère et que nous devons transformer le paradigme anthropocentrique actuel qui suppose que les êtres humains possèdent et dominent la Terre.

Nous reconnaissons la solidarité que nous partageons avec les autres humains et les mouvements de justice sociale et environnementale, et nous cherchons à reconnaître et à soutenir également les droits de la Nature, des générations futures, des communautés locales et des peuples autochtones, tout en comblant leurs écarts.

Nous soutenons la reconnaissance des Droits de la Nature au sein de l'UICN et d'autres institutions (par exemple, le Programme Harmonie avec la Nature des Nations Unies) et conventions (par exemple, le cadre post 2020 de la Convention sur la diversité biologique).

Nous, les jeunes participant à cette session, encourageons l'action et la mise en œuvre pour le développement d'un avenir dans lequel les humains et la Nature existent et prospèrent ensemble en harmonie.

Nous sommes la Nature. Le statu quo n'est plus une option.

Soutenir l'autorité

La communauté internationale a reconnu à de multiples occasions la nécessité et l'efficacité d'une gouvernance holistique reconnaissant la valeur intrinsèque de la Nature, conformément à la Jurisprudence de la Terre. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre de "l'harmonie avec la Nature" promue par plusieurs résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies (par exemple, A/RES/75/220) ; des changements juridiques et politiques et des décisions judiciaires concernant les "droits de la Nature" qui sont apparus dans plus de 20 pays.

Lors du Congrès mondial de la Nature (CMC) de l'UICN en 2012, les membres de l'Union ont adopté la résolution 100 : " Incorporation des droits de la Nature comme point focal organisationnel dans la prise de décision de l'UICN. " Dans cette résolution, l'UICN a demandé le lancement d'un processus qui inclurait les Droits de la Nature au sein de l'UICN en tant qu'éléments fondamentaux et clés des plans, programmes et projets, ainsi que dans la politique de l'UICN en matière de droits, qui "contribuerait à une nouvelle philosophie du bien-être humain."

En outre, lors du Congrès mondial de la Nature de 2008, l'UICN a adopté la Résolution 4.099, reconnaissant " qu' un grand nombre de langues du monde n'ont pas d'équivalent exact pour le concept de 'Nature' utilisé par l'UICN, et qu'à la place, le ou les mots qu'elles utilisent incluent les êtres humains, l'agrobiodiversité et les domaines non matériels, qui sont perçus comme vivants et souvent comme une partie plus importante de la Nature que leurs homologues matériels... et que de nombreux concepts utilisés à la place du mot 'Nature' sont plus holistiques et peuvent être traduits de manière approximative par des expressions telles que 'Mère', 'Terre nourricière', 'Mère qui rend toutes choses possibles', 'Communauté de tous les êtres', 'Communauté de la Terre', 'Source de tout', 'Auto-régénération', 'Ange' ou 'Esprit'".

De même, la Charte mondiale de la Nature des Nations unies (1982) reconnaît que "l'homme fait partie de la Nature" et que "vivre en harmonie avec la Nature donne à l'homme les meilleures chances" de bien vivre. Notant que "toute forme de vie ... mérite le respect, quelle que soit sa valeur pour l'homme", la charte fait appel à un code moral de conduite pour guider l'action humaine de manière à traiter les autres organismes avec respect. En outre, la charte

reconnait que, dans le processus de prise de décision, les besoins de l'homme ne peuvent être satisfaits qu'en "assurant le bon fonctionnement des systèmes naturels."

On prend de plus en plus conscience de l'importance de la langue, de son rôle dans la détermination de nos considérations éthiques et morales à l'égard de la Terre Mère, et de la manière dont nos perceptions et nos valeurs orientent la conservation et le droit.

En outre, en 2021, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a publié le premier rapport de synthèse intitulé "Faire la paix avec la Nature", affirmant que "la transformation des systèmes sociaux et économiques passe par l'amélioration de notre relation avec la Nature, la compréhension de sa valeur et la mise de cette valeur au cœur de nos décisions".

Nous, les participants du "Mouvement pour la jeunesse et les droits de la Nature : changer le paradigme pour toutes les générations futures ", avons décidé de nous engager dans cette voie.

Nous, les participants aux sessions " Les jeunes et le mouvement des droits de la Nature : changer le paradigme pour toutes les générations futures " du premier Sommet mondial de la jeunesse de l'UICN :

Nous nous engageons à prendre de nouvelles mesures pour approfondir et diffuser la prise de conscience des droits fondamentaux et inaliénables de la Nature et des générations futures ; à lutter pour un changement systémique parallèlement à nos actions individuelles.

Nous nous engageons à créer des espaces supplémentaires qui permettent aux jeunes de collaborer en tant que partenaires égaux dans le mouvement environnemental, en notant que l'accès des pays sous-développés, des groupes marginalisés, des communautés BIPOC, et de toutes les disciplines, y compris la science, le droit, l'économie et la sociologie, doit faire l'objet de plus d'attention.

S'engager à se demander chaque jour "Qu'est-ce que j'ai fait pour la Nature aujourd'hui?".

Nous nous engageons à travailler pour rétablir notre lien avec la Nature, notamment par l'immersion directe, la sensibilisation de nos communautés par le biais d'initiatives éducatives, et en remarquant (et en transformant) la façon dont nous parlons de la Nature.

Nous nous engageons à faire passer les Droits de la Nature du papier à l'action, à transformer la façon dont nous apprécions la Nature et à apprendre et appliquer des méthodes pour être de

bons gardiens de la Nature et des générations futures, y compris en cherchant dans notre propre travail, nos organisations et nos espaces à introduire les Droits de la Nature.

Nous nous engageons à demander à nos écoles et à nos universités d'intégrer les droits de la Nature dans leurs programmes d'études, de créer des moyens d'interagir avec toutes les disciplines et études, et d'inculquer ces connaissances dès le plus jeune âge.

S'engager à être intersectionnel dans nos actions, notre langage et notre organisation ; trouver et reconnaître les objectifs communs et soutenir les autres mouvements de libération.

Nous nous engageons à en apprendre davantage sur les terres et les eaux autochtones que nous occupons, sur les traités qui les régissent et sur la manière dont les jeunes peuvent soutenir les droits et la souveraineté des peuples autochtones.

Nous nous engageons à utiliser et à promouvoir les ressources de la science participative afin de renforcer la société et d'aider les scientifiques à générer des données.

Nous nous engageons à être attentifs dans notre consommation et nos activités quotidiennes, en prenant soin de considérer les impacts de nos actions sur la communauté de la Terre et les générations futures, la provenance de nos produits et les privilèges que nous avons.

Nous, les participants aux sessions " Les jeunes et le mouvement pour les droits de la Nature: changer le paradigme pour toutes les générations futures " du premier Sommet mondial de la jeunesse de l'UICN :

PRIONS INSTAMMENT le Congrès, le Conseil, les organisations membres, les experts, les commissions et le Secrétariat de l'UICN de mettre en œuvre leurs engagements en faveur des Droits de la Nature tels qu' identifiés dans la Résolution 100, par exemple en

- ❖ Inspirant et promouvant la mise en œuvre et l'application de la Jurisprudence de la Terre et des Droits de la Nature, et en générant des connaissances et des outils (par exemple en fournissant une plateforme pour le partage des connaissances) afin de permettre une compréhension plus complète de la Nature/Mère Terre, et de notre relation et de nos responsabilités envers elle ;
 - Plaider en faveur d'une personnalité juridique pour la Terre-Mère/Nature dans son ensemble et sous toutes ses formes (droits juridiques pour les rivières, l'océan, les parcs nationaux, etc ;)

- Interpréter les droits de l'homme comme des droits de la Nature (par exemple, le droit de l'homme à un environnement sain est aussi le droit de la Nature à un environnement sain) ;
- Créer et/ou promouvoir des moyens permettant de comprendre la valeur de la Nature et de placer cette valeur au cœur de nos décisions (intégrer la valeur de non-consommation de la Nature et les impacts sur les générations futures dans l'analyse coûts-avantages) ;
- Veiller à ce que la prise de décision concernant l'engagement de l'homme envers la Terre soit éclairée (et consentie) par les systèmes juridiques et de connaissances indigènes émanant d'une compréhension des relations plutôt que de l'utilisation des ressources ;
- Éliminer progressivement/cesser la promotion de fausses solutions qui placent la Nature sur le marché, alimentent la dégradation et ne s'attaquent pas aux causes profondes de nos problèmes, comme la REDD (par exemple, le commerce du carbone) ;
- Réfléchir en interne au langage de l'UICN et mettre à jour ses statuts et ses politiques pour passer d'un langage assimilant la "Nature" à une ressource et à un bien dont la valeur découle uniquement des avantages et de l'utilité pour l'homme (par exemple, ressource naturelle, services écosystémiques) à un langage respectant et reconnaissant la Nature en tant qu'être/entité vivant(e) (par exemple, le monde naturel, toute vie et la communauté terrestre) ;
- Faire revivre et faire adopter la Charte mondiale de la Nature de 1982 ;
- Réimaginer la gouvernance dans une perspective écologique/écocentrique (par exemple, les écorégions ou les biorégions) ;
- Intégrer une approche holistique et un mode de vie dans la prise de décision et exiger une prévention proactive et un respect strict du principe de précaution ainsi que des connaissances et des normes scientifiques (par exemple, In dubio pro Natura : dans le doute, penchez-vous du côté de la Nature, une économie circulaire, etc ;) ;
- Adopter et partager les meilleures pratiques pour la mise en œuvre et l'application des droits de la Nature et des droits des générations futures, y compris la

Déclaration universelle des droits des rivières et le cadre du droit de la terre pour les aires marines protégées ;

- Plaidoyer pour la reconnaissance et l'application des droits de la Nature dans tous les thèmes, régions opérationnelles et programmes de travail de l'UICN.

- ❖ Créer davantage d'opportunités pour les jeunes d'échanger des connaissances et des idées au niveau mondial. Garantir l'inclusion dans les événements et les projets liés à la conservation, afin que des jeunes de tous horizons puissent participer, disposer d'un espace pour s'engager et être habilités à faire entendre leur voix et à la faire respecter (par exemple, des sommets virtuels et gratuits supplémentaires pour les jeunes et des tribunaux internationaux des droits de la Nature pour les jeunes) ;
 - Assurer la représentation des jeunes et de la Nature elle-même dans la prise de décision (par exemple, les membres du conseil, les commissions, les organes gouvernementaux et les institutions). Afin d'assurer un engagement adéquat des parties prenantes, les communautés autochtones et locales, les jeunes et la Nature elle-même doivent avoir une voix et leurs intérêts et besoins doivent être pris en compte ;
 - Créer une Commission de l'UICN (ou un groupe de travail au sein de chaque Commission) pour la jeunesse ;
 - Créer une stratégie pour que les droits de la Nature soient intégrés dans les commissions de l'UICN par le biais d'initiatives, d'événements, de discussions ou de projets transversaux et conjoints ;
 - Concevoir consciemment des programmes scolaires pour nous enseigner l'interconnexion de la Nature et un langage et des modes de vie centrés sur la Terre, afin de combler ce fossé de déconnexion ; comprendre d'où viennent nos produits, comment nous avons accès à l'eau potable, etc ;
 - Soutenir l'adoption de la motion 056 - Création d'un médiateur pour les générations futures lors du prochain Congrès mondial de la Nature de 2021 de l'UICN, et envisager la création de ce poste en tant que gardien de la Nature ;

Il est impératif, afin de prévenir la " crise de la vie " désormais évidente, de faire évoluer nos perceptions et nos valeurs, notamment en passant à un langage et à des structures de gouvernance qui représentent l'interconnexion des processus écologiques et qui considèrent

que les humains et nos systèmes sont intégrés à la Terre et aux systèmes Naturels. Nous demandons au Directeur général de l'UICN de transmettre cette déclaration aux Nations Unies.